Charte Romain Jacob

Elle vise à améliorer la santé et la prise en charge des personnes en situation de handicap. Cela passe notamment par une écoute des besoins pour adapter les parcours de soin et le mode de prise en charge. Notre engagement vise à sensibiliser et à former les professionnels au respect de cette charte, pour faciliter l'accès aux outils d'information et de communication, prévenir les risques en santé et améliorer la réponse aux urgences médicales.

VALORISER
l'image que la personne en situation de handicap perçoit d'elle-même

EXPRIMER
les besoins

INTÉGRER
la santé au parcours de vie des personnes en situation de handicap

VALORISER
l'accompagnement

CONSTRUIRE
une culture professionnelle

COORDONNER
le parcours santé

ORGANISER
l'accès aux soins
&
à la prévention

FACILITER & DÉVELOPPER
l'accès aux soins ambulatoires

AMÉLIORER
la réponse aux urgences médicales

FACILITER
le recours aux technologies de l'information & de la communication

PRÉVENIR & ADAPTER
l'hospitalisation avec ou sans hébergement

METTRE EN ŒUVRE & ÉVALUER
la charte Romain Jacob

Le centre hospitalier Gérard Marchant est signataire depuis 2015 de la charte nationale Romain Jacob.

CENTRE HOSPITALIER
Gérard Marchant
TOULOUSE & HAUTE-GARONNE

CHGM-Service communication-Mai 2024